

Types de risques majeurs

Les risques majeurs sont regroupés en 2 familles ; l'établissement est concerné par chacune d'elles :

- Risques naturels : tempête, vent violent, séisme (zone 1B = faible), feu de forêt.
- Risques technologiques : rupture du barrage de Cap de Long, transport de matières dangereuses (A64), usine Arkema
- Risques intrusion extérieure et attentat

L'alerte

- Alerte et fin d'alerte :

En cas de risque, l'alerte est déclenchée par le préfet, par le maire et/ou directement par le chef d'établissement

- France Inter est la radio diffusant les informations officielles concernant la crise et la fin d'alerte (87,9).

- Le déroulement du plan de crise est coordonné par le chef d'établissement qui collecte les informations nécessaires au suivi et au contrôle des actions engagées ; il rend compte aux autorités.

La mise en sûreté

- Moyens matériels :

Dans chaque lieu stratégique une Mallette de Première Urgence est à disposition. Son contenu permet la sécurisation du lieu, l'organisation de la vie, les premiers secours dans l'attente de la fin de l'alerte.

- Moyens humains :

Tous les personnels de l'établissement contribuent à la réalisation du plan ainsi que tous les élèves selon leurs possibilités et/ou leurs compétences.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE EN CAS DE RISQUE MAJEUR

Consignes et informations à l'intention des élèves

La réussite de ce plan dépend
de votre civisme.

Merci de vous conformer
à ces directives pour votre sécurité et celle
de tous.

CONSIGNES A SUIVRE

Vous entendez un signal d'alerte PPMS

Dans les cas suivants vous devez, si :

→ Vous êtes en classe :

suivre les indications données par le professeur pour votre mise en sécurité.

→ Vous êtes en interclasse :

vous diriger le plus rapidement possible vers la salle la plus proche.

→ Vous êtes au self ou ailleurs dans le collège :

suivre les indications des personnels présents qui vous dirigeront vers le lieu de rassemblement.

→ Vous êtes à l'internat :

rester sur place et attendre les consignes des personnels présents

→ Vous êtes hors du collège sous la responsabilité d'un personnel :

suivre les consignes données par l'adulte.

→ Vous êtes aux abords du collège :

vous présenter au premier adulte que vous rencontrez en expliquant que vous n'êtes pas avec votre classe.

Si besoin, aidez vos camarades.

Transmettez sans retard à un adulte toute anomalie constatée.

Proposez vos services auprès de l'adulte présent pour faciliter la mise en sûreté de tous.

**A LA DIFFUSION DU SIGNAL SONORE D'ALERTE PPMS
EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR
NECESSITANT LA MISE EN SURETE**



- NE RESTEZ PAS TOUT SEUL OU ISOLE
- NE QUITTEZ PAS SEUL L'ETABLISSEMENT
- PLACEZ VOUS SOUS L'AUTORITE D'UN ADULTE

Vous mettriez votre vie en danger

A RETENIR :

En cas de confinement :

- RESTEZ OU REGAGNEZ UN BATIMENT EN DUR

En cas d'évacuation des bâtiments :

- RASSEMBLEMENT DANS LA COUR DU COLLEGE

En cas d'évacuation du collège :

- RASSEMBLEMENT A LA MAISON DU SAVOIR
- N'INCITEZ PERSONNE A VENIR VOUS CHERCHER

Vous mettriez sa vie en danger et elle générerait les déplacements des services de secours

- NE TELEPHONEZ PAS

pour laissez libre le réseau pour les services de secours



- SUIVEZ LES CONSIGNES
- PATIENTEZ DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE
- ATTENDEZ LE SIGNAL DE FIN D'ALERTE